

Compte rendu du Conseil Municipal du Mardi 26 mars 2019

Présents : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Joseline COURNEDE, Claude CONQUET, Catherine LACAZE, André GILES, Michel MAROT, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET, Olivier VIALETTE.

Absente non-excusee : Evelyne CONQUET - **Secrétaire de séance** : Michel MAROT

Ordre du jour

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 7 janvier 2019 a été approuvé à l'unanimité des présents.

Parmi les points à l'ordre du jour sont inscrits l'approbation des comptes de gestion 2018, le vote du compte administratif ainsi que l'affectation du résultat 2018. Mme le Maire ne peut présider la séance. Michel MAROT est désigné Président et secrétaire de séance.

Décision par délégation.

Suite à un changement dans la situation familiale du locataire à l'ancien presbytère, un contrat de location a été établi au nom du nouveau locataire. Le loyer s'élève à 462,65 € ; il prend effet au 13/02/2019 et sera révisable au 1^{er} janvier 2020. La caution a été versée.

Encaissement chèque de remboursement indemnités de maire.

Comme tous les trimestres Madame le Maire demande l'autorisation de reverser une partie de son indemnité de maire. Pour le 1^{er} trimestre 2019 cela représente la somme de 857,91 €. Le Conseil Municipal accepte ce reversement et autorise Madame le Maire à encaisser le chèque. Affectation au compte 7713 « Libéralités reçues ».

Approbation du compte de gestion 2018.

Le compte de gestion est présenté par Michel Marot. Toutes les écritures font l'objet de remarques détaillées. Les réponses à toutes les questions sont apportées. Le budget de fonctionnement se solde par un excédent 110 968,31 €. Après discussion, le compte de gestion 2018 est adopté à l'unanimité.

Vote du compte administratif.

Comme le précise l'article L.2121-14, Madame le Maire n'a pris part au vote du compte administratif. Après présentation par le Président de séance, le compte administratif 2018 est adopté à l'unanimité des présents.

| Libellé | Investissement | | Fonctionnement | | Ensemble | |
|------------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|---------------------|----------------------|
| | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent | Dépenses ou Déficit | Recettes ou Excédent |
| Exercice 2018 | 28 219,44 | 90 422,24 | 124 906,82 | 178 178,07 | 153 126,26 | 243 548,50 |
| Report N-1 | 70 984,60 | , | | 57 696,86 | 70 984,60 | 57 696,86 |
| Résultat cumulé | 99 204,04 | 90 422,24 | 124 906,82 | 235 874,93 | 224 110,86 | 326 297,17 |
| Solde 2018 | 8 781,80 | | | 110 968,11 | | 102 186,31 |

Affectation du résultat.

Le compte de fonctionnement laisse apparaître un excédent de 110 968,11 € et le compte d'investissement un déficit de 8 781,80 €.

Le Président de séance propose d'affecter 8 781,80 € du compte de fonctionnement au compte d'investissement afin d'annuler son déficit. L'excédent de fonctionnement 2018 s'élèvera finalement à la somme de 102 186,31 €.

Approbation du Conseil Municipal à l'unanimité des présents.

Etudes devis.

- Ligne Internet de la salle des fêtes. Les devis ont été demandés.
- Gazinière de la salle des fêtes. Les devis reçus paraissent élevés. D'autres devis vont être demandés.
- Volets de la mairie. Etude reportée : tous les devis n'ont pas été reçus.
- Gouttières de la mairie. A été retenu le devis de Sud gouttières pour un montant de 1 782 € TTC. Cette somme sera inscrite au budget 2019.
- Mise aux normes de l'installation électrique de la mairie.

L'entreprise SOCOTEC, chargée de la mise vérification des normes électriques des bâtiments recevant du public a émis de nombreuses observations lors de son dernier passage. Parmi les devis reçus pour la mise aux normes, le Conseil Municipal a retenu celui de l'entreprise Chauf Clim pour un montant de 2 402,40 € TTC. Cette dépense sera inscrite au budget 2019.

Travaux voiries.

Programmes voiries communautaires 2019. L'enveloppe dédiée à notre commune par la Communauté de Communes pour l'année 2019 s'élève à 42 177,61 €. Doit être retirée la somme de 3 285,08€ d'emprunt contracté. Soit un total disponible de 38 892,53 € pour le goudronnage, le rebouchage des trous et le fauchage à l'épaveuse sur les routes identifiées communautaires.

Un état des lieux a été fait avec le Maître d'œuvre M. Badoc.

Ont été étudiées les rénovations suivantes :

- Liaison D26 -> D22 + Bordure virage à La Pouzeraque,
- Montée de Poux Blanc (jusqu'au virage) et descente de Poux blanc
- Biargues via Lalbenque (2^{ème} tronçon)
- Pouzergues (du virage jusqu'au Clos del Mas).

Un devis sera réalisé afin de voir si ces travaux rentrent dans l'enveloppe. Dans le cas contraire il conviendra de prioriser les travaux.

Programmes voiries communales 2019 : Un état des lieux a été fait avec le Maître d'œuvre M. Badoc.

Ont été étudiées les rénovations suivantes :

- Le bourg (derrière l'église 2^{ème} tronçon jusqu'au croisement route de Cahors),
- Mas de Not (2^{ème} tronçon),
- Mas de la Tigne,

Un devis sera réalisé et proposé au budget 2019.

Chemins communaux : Courriers reçus en Mairie pour des travaux de remise en état de 2 chemins au Mas de Batié et au Mas de Vinel. Demande de devis en cours auprès de 3 entreprises. Ils seront présentés au budget 2019.

Convention Quercy Contact.

Depuis plusieurs mois la municipalité avait lancé une demande pour recruter une personne afin d'effectuer quelques heures de ménage à la mairie et à l'église. Le Conseil municipal décide de signer une convention avec Quercy Contact, structure qui a pour objet de trouver des emplois à des personnes en difficultés. Le coût horaire est de 20,50 € (tva non applicable). Il s'agit d'une prestation où tout est compris. Pour commencer il sera demandé une prestation de 2 heures semaine, sachant que cet engagement peut être modifié à tout moment, voire annulé. Une personne de Cremps sera donc recrutée pour ce poste. Dépenses à prévoir au budget 2019.

Point Elaboration PLUI.

Madame le Maire fait le point. A ce jour 18 demandes ont été déposées en mairie. Elles sont transmises à la Communauté de Communes pour être étudiées en temps opportun.

Questions diverses.

Création d'une maison de la chasse. La société de chasse de Cremps souhaite construire une maison de la chasse. Une demande de terrain constructible sera déposée à cet effet.

Demande d'Autorisation. L'association Déni Nature du Lot demande l'autorisation d'occuper le lac de Fraysse le dimanche 28 avril, pour une course relais. Accordée. Un courrier réponse sera transmis ; il sera demandé de laisser les lieux en bon état.

Elections Européennes (Dimanche 26 mai). Un planning sera établi lors du prochain conseil. Madame le maire tiendra une permanence le samedi 30 mars prochain, de 10h à 12h, pour d'éventuelles inscriptions sur les listes électorales.

Canine du lot. Elle aura lieu sur la propriété de Jérôme Pouzergues, les 13 et 14 avril.

Visite de l'Evêque. Dans le cadre de la Visite pastorale de Mgr Laurent Camiade sur le secteur paroissial de Lalbenque, il sera à Cremps le Mercredi 10 Avril. Au programme :
- 11h30 Messe à l'église de Cremps ; - 12h30 Repas partagé à la Salle des Fêtes de Cremps. - 14h30 Visite de l'exploitation de Jérôme Pouzergues au Mas de Not.

L'Agriculture au sein de la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne. Mme le Maire a remis à tous les élus un document de présentation de l'Agriculture au sein de la CCPLL. Ce dossier a été réalisé par la Chambre d'Agriculture du Lot et la CCPLL.

Parmi les nombreuses compétences de la CCPLL se trouve la Compétence Economie. A ce titre M. Jacques Pouget, Président de la CCPLL souhaiterait qu'une commission composée d'agricultures et d'élus locaux soit créée, dans un but d'échanger avec les différentes filières agricoles. Ce qui permettrait également de connaître leurs besoins (ventes circuits courts, ...) et d'évoquer avec eux le projet de création d'une éventuelle « Maison des Saveurs » sur le territoire.

A 23h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.